



Intersections



Stratégie de mise en œuvre

Comment

Les intersections sont des points névralgiques à considérer pour intervenir en faveur de la mobilité active

En collaboration avec des groupes de recherche, la Ville analysera le sentiment de sécurité de la population pour différents types d'intersections afin d'adapter les aménagements selon les résultats obtenus (**action 3.3.1**). La Ville s'assurera que les personnes de tout âge et de toute capacité se sentent à l'aise, confortables et en sécurité lorsque vient le moment de traverser une intersection.

À titre d'exemple, il existe plusieurs types d'interventions, qui peuvent varier selon le type d'intersection de même que le contexte dans lequel elles s'insèrent, pouvant renforcer ce sentiment de sécurité et de confort comme :

- > les saillies de trottoirs végétalisées avec plaques podotactiles;
- > les îlots refuges;
- > les intersections surélevées;
- > les sas vélo ou autres marquages au sol;
- > les feux de circulation pour cyclistes;
- > l'inclusion systématique de phase piétonne dans les cycles de feux;
- > l'ajout d'un décompte avant le feu piéton.

Aux intersections munies de feux de circulation, la Ville souhaite analyser et adapter le temps d'attente et de traverse en fonction des comportements de tous et de manière à favoriser la mobilité active (**action 2.4.1**). Le temps d'attente doit être suffisamment court pour que tous les usagers soient enclins à le respecter. Le temps alloué pour le passage doit être suffisamment long pour qu'une personne à mobilité réduite ou un enfant puisse se rendre de l'autre côté de l'intersection en toute sécurité. Une intersection qui ne respecte pas ces objectifs est une intersection qui rend les usagers vulnérables.

Enfin, une attention particulière sera portée sur le confort des usagers. Cela signifie de dimensionner adéquatement les aménagements aux intersections en fonction de l'achalandage et de l'occupation actuelle et projetée (**action 2.4.2**). Cela comprend, par exemple, des trottoirs élargis accueillant un espace d'attente adéquat et accessible universellement, qui assurent la visibilité des piétons, et qui minimisent l'exposition aux automobiles (**action 3.1.1**). La réduction de la largeur des voies de circulation automobile peut aussi être envisagée selon le contexte.

Cibles

1

Améliorer l'efficacité de 40 intersections munies de feux de circulation pour les piétons et/ou les cyclistes

2

Évaluer le sentiment de sécurité par rapport aux réseaux piétonniers et cyclables pour tous les projets ayant eu droit à une activité de participation citoyenne active, soit par questionnaire ou par atelier

3

Comparer l'espace dédié aux modes actifs et au verdissement avant et après les aménagements pour l'ensemble des projets

